## Conseil Municipal du mardi 3 juin 2014

Subventions 2014: Le Conseil Municipal, sur proposition de la Commission « Associations, Sports, Culture et Animation », vote pour l'année 2014 les subventions ci-dessous :

· .
300,00 €
1 000.00 €
1 800.00 €
300.00 €
935.00 €
400,00 €
310.00 €
230.00 €
300.00 €
1 500.00 €
500.00 €
300,00 €
300.00 €
300.00 €
2 000.00 €
510.00 €
9 000.00 €
4 000.00 €
1 300.00 €
3 100.00 €
1 000.00 €
300.00 €
1) 500.00 €
500.00 €
300.00 €
1.000.00 €
8.536.32 €
3 400.00 €
900.00 €
300.00 €
410.00 €
450.00 €
300.00 €
600.00 €
3 100.00 €
1 000.00 €
300,00 €

- Validation expertise sinistre salle « La Marquise »: Après avoir pris connaissance de la proposition de dommages arrêtée par l'expert le Conseil Municipal valide le montant soit 32.027,02 €uros, mais sollicite de la part de la compagnie d'assurance le remboursement TVA incluse.
- Fédération Française Station Verte de Vacances: Michel BOSC est désigné en tant que délégué de la commune pour siéger aux assemblées délibérantes de la FFSVV.
- Travaux accessibilité Maison de Santé et Hôtel de Ville demande subventions : Afin de réaliser les travaux d'accessibilité de la Maison de Santé (fourniture et pose de portes automatiques) et de l'Hôtel de Ville (remise à niveau du parquet du bureau du Maire) le Conseil Municipal sollicite une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2014 et de la Région Midi-Pyrénées.
- ♦ Appel décision Tribunal Administratif : Décision est prise d'engager la procédure d'appel du jugement rendu par le Tribunal Administratif de Toulouse dans son audience du 25 mars 2014 suite à la requête présentée par Monsieur Bernard DURAND en 2010.